

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Ly Drac <achard.loic@gmail.com>
Envoyé: jeudi 31 mars 2022 07:34
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Avis

Bonjour,

Si je peux donner un avis, nous sommes beaucoup à attendre l'échangeur A7 sud. Notamment par rapport au danger au niveau de la sortie d'ampuis qui est surchargé et où les voitures sont bloquées à attendre sur l'autoroute. (puis beaucoup vont utiliser le pont de Condrieu déjà fragilisé)

Nous avons emménagé dans la région car l'échangeur allait se créer, si il est repoussé nous réfléchirons à déménager car nous prenons l'A7 tout les jours (destination Givors ou Lyon). Et que le temps de trajets peut être divisé presque par 2 au niveau des heures de pointes. Et que la circulation entre ampuis et les roches de condrieux et trop chargé.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Cordialement.

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Ugoline Jury <juryugoline@gmail.com>
Envoyé: jeudi 31 mars 2022 01:04
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Re: Enquête public - demi-échangeur de Reventin-Vaugris

Monsieur le commissaire enquêteur, je suis très perplexe sur la nécessité de créer un demi-échangeur autoroutier sur la commune de Reventin-Vaugris. A chaque création d'entrée d'autoroute suit une augmentation de la circulation dans les années qui suivent son ouverture, car les constructions augmentent (habitations et zones artisanales/industrielles). Le projet d'extension de la zone d'activité du Saluant, s'il est dit qu'il est abandonné, est toujours inscrit dans le SCOT Rives du Rhône. Il n'y a pas de raison que ce projet échappe à la règle.

Ce demi-échangeur permettra un accès à Lyon plus simple en théorie mais la circulation et le stationnement dans Lyon est de plus en plus limité. Les voies de circulation automobiles sont réduites au profit des modes doux et des bus. Les stationnements sont de plus en plus cher : 4euros pour trois heures de stationnement puis 1 euros par tranches de 5 minutes !

Pour ces raisons, je n'utilise pas la voiture pour mes trajets quotidiens à Lyon mais le train !

A l'heure où le prix de l'essence a dépassé (et de façon durable) les 2euros par litre, n'est-il pas préférable d'investir dans des transports en commun plutôt que de continuer le « tout voiture » ?

Aux vues des crises climatiques, énergétiques, économiques, environnementales, ce projet est-il vraiment toujours d'intérêt public ? Je pense que non !

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Ugoline Jury <juryugoline@gmail.com>
Envoyé: jeudi 31 mars 2022 01:03
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Re: Enquête public - demi-échangeur de Reventin-Vaugris

Le jeu. 31 mars 2022 à 01:00, Ugoline Jury <juryugoline@gmail.com> a écrit :

Monsieur le commissaire enquêteur, je suis très perplexe sur la nécessité de créer un demi-échangeur autoroutier sur la commune de Reventin-Vaugris. A chaque création d'entrée d'autoroute suit une augmentation de la circulation dans les années qui suivent son ouverture, car les constructions augmentent (habitations et zones artisanales/industrielles). Le projet d'extension de la zone d'activité du Saluant, s'il est dit qu'il est abandonné, est toujours inscrit dans le SCOT Rives du Rhône. Il n'y a pas de raison que ce projet échappe à la règle.

Ce demi-échangeur permettra un accès à Lyon plus simple en théorie mais la circulation et le stationnement dans Lyon est de plus en plus limité. Les voies de circulation automobiles sont réduites au profit des modes doux et des bus. Les stationnements sont de plus en plus cher : 4euros pour trois heures de stationnement puis 1 euro par tranches de 5 minutes !

Pour ces raisons, je n'utilise pas la voiture pour mes trajets quotidiens à Lyon mais le train !

A l'heure où le prix de l'essence a dépassé (et de façon durable) les 2euros par litre, n'est-il pas préférable d'investir dans des transports en commun plutôt que de continuer le « tout voiture » ?

Aux vues des crises climatiques, énergétiques, économiques, environnementales, ce projet est-il vraiment toujours d'intérêt public ? Je pense que non !

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: jean-marc.jury@laposte.net
Envoyé: jeudi 31 mars 2022 00:50
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Enquête public - demi-échangeur de Reventin Vaugris

Monsieur le commissaire enquêteur, je suis très perplexe sur la nécessité de créer un demi-échangeur autoroutier sur la commune de Reventin-Vaugris. A chaque création d'entrée d'autoroute suit une augmentation de la circulation dans les années qui suivent son ouverture, car les constructions augmentent (habitations et zones artisanales/industrielles). Le projet d'extension de la zone d'activité du Saluant, s'il est dit qu'il est abandonné, est toujours inscrit dans le SCOT Rives du Rhône. Il n'y a pas de raison que ce projet échappe à la règle.

Ce demi-échangeur permettra un accès à Lyon plus simple en théorie mais la circulation et le stationnement dans Lyon est de plus en plus limité. Les voies de circulation automobiles sont réduites au profit des modes doux et des bus. Les stationnements sont de plus en plus cher : 4euros pour trois heures de stationnement puis 1 euros par tranches de 5 minutes !

Pour ces raisons, je n'utilise plus la voiture depuis 10 ans pour mes trajets quotidiens à Lyon mais le train.

A l'heure où le prix de l'essence a dépassé (et de façon durable) les 2euros par litre, n'est-il pas préférable d'investir dans des transports en commun plutôt que de continuer le « tout voiture » ?

Aux vues des crises climatiques, énergétiques, économiques, environnementales, ce projet est-il vraiment toujours d'intérêts publics ? Je pense que non !

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Sébastien <seb.rod.lassagne@free.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 23:54
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: pour l'échangeur sud de vienne variante centre

bonjour,
oui à l'échangeur option centre.
sébastien rodriguez lassagne
38200 vienne
Envoyé de mon iPhone

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Dominique GUYONNET <dominique.guyonnet1000@orange.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 22:55
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Enquête publique échangeur Reventin-Vaugris

Monsieur le commissaire-enquêteur,

les difficultés de circulation sur la RN7 se ressentent principalement aux "heures de pointe" du matin dans le sens sud-nord, et du soir dans le sens nord-sud. Cela est dû en grande partie aux personnes qui travaillent en région lyonnaise, et qui prennent l'autoroute A7 à Ampuis, ou plus au nord à Vienne en traversant toute la ville.

Aussi, l'intérêt principal de la réalisation d'un demi-échangeur à Reventin-Vaugris sera de limiter cette circulation depuis l'échangeur lui-même, jusqu'à la barrière de péage d'Ampuis, et ainsi indirectement sur la nationale 86 depuis le sud. Il pourra potentiellement drainer tous les travailleurs en transit depuis le Péage-de-Roussillon et des nombreux villages alentours (Les Côtes d'Arely, Saint-Prim, Vernioz, Auberives/Varèze, Chonas l'Amballan, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil...).

Cette limite arbitraire se situe d'ailleurs sans doute plus au sud, car même s'il peut paraître plus avantageux de prendre l'A7 direction Lyon à Chanas pour les habitants de Salaise/Sanne par exemple, cela représente des kilomètres supplémentaires un surcoût de passage au Péage de Vienne-Reventin non négligeable !

Cependant, un emplacement tel que présenté dans le projet soumis à l'enquête publique ne nous semble pas du tout approprié à plus d'un titre :

- les dimensions du rond-point existant sur la RN7 (au niveau de la station-service), et des 2 nouveaux ne sont absolument pas compatibles avec une circulation importante de poids-lourds, en particulier les 3 essieux sur le rond-point ouest qui verra se croiser les véhicules sortants de l'autoroute et ceux se dirigeant vers l'entrée ;
- cela va donc rendre la circulation plus difficile dans ce secteur, plutôt que de l'alléger;
- cela va donc également augmenter les nuisances en termes de bruit et de pollution au niveau des habitations;
- de la même manière, la suppression de la bande végétalisée pour la création de l'entrée va mettre en voisinage direct le gymnase, le stade et les autres installations municipales avec l'autoroute. Il sera extrêmement désagréable de participer à une manifestation en plein air ou d'assister à un match !
- la phase travaux entraînera elle-même très certainement des conditions de circulation infernales pendant une longue durée (déviation sur des routes secondaires sous-dimensionnées, circulation alternée...)

En conséquence, nous nous opposons vivement à cette variante, et soutenons la variante sud, qui permettra les mêmes bénéfices, avec un impact sur les sujets évoqués ci-dessus extrêmement limité.

Dominique et Olivier BONNAND

218, Chemin des cerisiers

38121 REVENTIN VAUGRIS

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: c.bonneton@laposte.net
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 21:31
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris.

Monsieur le commissaire enquêteur,
habitante de la commune de St prim, je m'inquiète de l'implantation de ce demi-échangeur.
En effet, le tracé proposé mets en péril la sécurité de la commune de Reventin en intensifiant le trafic.
Ma fille se rend au sport sur cette commune et ne pourra pas profiter correctement des infrastructures des espaces ne seront plus accessible en toute sécurité, sans compté sur la pollution.
C'est pourquoi je tiens à exprimer mon avis négatif sur cette réalisation.
je vous remercie;
cordialement,
Catherine Bonneton
146 route des Roches,
38370 saint prim
06.75.49.72.82

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: clo.sabouret@laposte.net
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 21:28
À: secretariat@mairiereventinvaugris.fr; A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: courrier pour l'enquête publique
Pièces jointes: enquête publique.pdf

bonjour,

Veillez trouver ci-joint mon courrier concernant l'enquête publique de Reventin, à transmettre à M. Denis CUVILLIER, commissaire enquêteur.

En vous remerciant par avance
et en m'excusant pour le retard, je n'avais pas fait attention à l'heure butoir de 17h.

Cordialement
Tarditi Clothilde

A Reventin Vaugris, le 30 mars 2022

Mme TARDITI Clothilde
Lotissement les blés d'or
180 impasse Fort Massot
38121 Reventin-Vaugris

M. Denis CUVILLIER, commissaire enquêteur
Mairie de Reventin-Vaugris
85 rue de la mairie
38121 Reventin-Vaugris

Objet : Enquête publique – Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud

Monsieur,

De mon point de vue l'échangeur de Reventin devrait se trouver au sud de la commune.

(Ci-dessous mon petit argumentaire, sachant que j'ai pris le temps de lire certains documents de l'enquête publique et d'en avoir discuté avec des personnes de la Mairie de Reventin, je suis donc bien consciente de ne pas avoir une vision exhaustive.)

- Habitant Reventin centre et travaillant à Vienne, il me faudrait prendre 3 giratoires et croiser toute la circulation rejoignant l'autoroute par l'échangeur. Je ne suis de loin pas la seule à devoir prendre cet itinéraire pour aller travailler ou autre. Alors qu'avec la version sud ces deux axes de circulations ne se croiseraient pas ce qui permettrait donc une meilleure fluidité du trafic.
- D'autant plus que dans les documents que j'ai pu lire dans l'enquête publique, on retrouve des interrogations sur la viabilité du rondpoint déjà en place, il n'aurait pas forcément les dimensions nécessaires pour accueillir ce trafic.
- A l'heure actuelle où nous connaissons les impacts de la pollution sur nos santés, si l'on pouvait décaler l'échangeur au sud afin de minimiser les conséquences nocives de la pollution sur les personnes profitant des infrastructures sportives de Reventin. Il me semble qu'elles sont déjà suffisamment exposées !
- La N7 est effectivement accidentogène et dangereuse, donc plus tôt elle est désencombrée mieux ce serait. D'autant plus que certains collégiens de Reventin doivent la longer et la traverser pour rejoindre leur arrêt de bus scolaire.
Et que les pistes cyclables se retrouvent entrelacées dans les ronds-points pensés.
- D'après mes discussions avec les personnes de la mairie, la version sud serait moins onéreuse et ne serait pas plus pénalisante en ce qui concerne les terres agricoles.

Concernant les arguments pour la version centre, je n'ai rien vu qui ne puisse pas coller avec la version sud. Par exemple dans la lettre de Mr Kovacs, on voit son intérêt pour la ville de Vienne d'un échangeur, ce

qui se comprend très bien, mais au final pour la ville de Vienne y a-t-il une réelle différence entre les deux versions de Reventin ?

L'argument que je trouve en ambiguïté se situe sur les terres agricoles, où je retrouve le même argument pour les deux versions.

Les courriers des différentes institutions sont favorables à la version centre mais ce n'est pas une réponse à la question « version centre ou sud ? », c'étaient des courriers de réponse « faut-il un échangeur ou non ? ».

Donc ces mêmes institutions pourraient également être favorables à la version sud, malheureusement nous n'avons pas leur point de vue.

Concernant cette médiation, je me pose certaines questions :

- Cela se résume-t-il à une collecte de voix (échangeur centre ou échangeur sud de Reventin) ?
- Si oui l'argumentaire contradictoire est-il pris en compte (par exemple : je vote pour le centre car il est moins onéreux, alors que dans les faits c'est la solution sud la moins coûteuse.)
- La cohérence du projet est-elle prise en compte, avec une égalité des chances pour les deux projets ?

En vous remerciant d'avoir pris le temps de lire mon courrier, et en m'excusant de mon retard pour ce courrier.

Bien cordialement
Tarditi Clothilde

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Magali YANG <yangmagali@hotmail.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 21:18
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Demi echangeur vienne sud- avis

Bonjour monsieur,

Nous souhaitons donner notre point de vue concernant le demi echangeur vienne sud.

Nous utilisons beaucoup pour des raisons personnelles et professionnelles l'entrée de l'autoroute de condrieu.

Le nouvel échangeur permettra de réduire notre temps de trajet et de désengorger la route en direction d'ampuis.

Et de redynamiser le secteur de reventin en terme d'entreprise et faciliter l'accès à l'autoroute.

Il serait logique de situer l'entrée dans la zone de reventin pour des questions pratique et la proximité du peage.

Que de points positifs de notre côté. Pour un meilleur confort de vie.

Nous vivons dans la commune d'assieu depuis 3 ans.

Merci pour votre lecture.

Magali yang

06 50 99 09 16

Télécharger [Outlook pour Android](#)

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: aurelie suquet <lilinatou@gmail.com>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 20:57
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Contribution destinée au commissaire enquêteur

Je demande au plus vite la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique.

Aurélie Suquet
335 rue Charles Peguy
38370 St Clair du Rhône

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Keltoum BELHOCINE <keltoum.belhocine@elkem.com>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 20:30
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Cc: p_elevesreventinvaugris@hotmail.com
Objet: TR: CR Réunion Mairie : Projet échangeur
Pièces jointes: Avis projet echangeur V2.pdf

Bonsoir M. Cuvillier, commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint l'avis des parents d'élèves élus de l'école Paul Vincensini à Reventin-Vaugris concernant le projet de l'échangeur A7 Vienne Sud, c'est un sujet qui divise pour lequel nous avons souhaité concentrer notre questionnement sur le bien-être des enfants et de la vie scolaire.

Nous espérons que vous pourrez reporter nos préoccupations dans vos conclusions,

Bien Cordialement
Keltoum Belhocine pour les Parents d'élèves

Keltoum BELHOCINE
Global Product Manager BASE Construction
keltoum.belhocine@elkem.com
Cell : +33 6 86 56 39 91



De : Keltoum BELHOCINE
Envoyé : mardi 29 mars 2022 22:28
À : benjamin.hebrard@orange.fr; f.clovel@yahoo.fr; nadia.amrouci@gmail.com; susana-limoes@hotmail.fr; berchih@yahoo.fr; beaumontv@hotmail.fr; fannyrobert86@gmail.com; revol.carole@hotmail.fr; meliadel5@gmail.com; caro_corse@yahoo.fr
Cc : keltoum.belhocine@gmail.com; p_elevesreventinvaugris@hotmail.com
Objet : RE: CR Réunion Mairie : Projet échangeur

Hello,

Voici la version modifiée
dites-moi sur Signal si nous sommes bon avec cette version,

Bonne soirée

Keltoum BELHOCINE
Global Product Manager BASE Construction
keltoum.belhocine@elkem.com
Cell : +33 6 86 56 39 91



De : Keltoum BELHOCINE

Envoyé : lundi 28 mars 2022 16:29

À : benjamin.hebrard@orange.fr; f.clovel@yahoo.fr; nadia.amrouci@gmail.com; susana-limoes@hotmail.fr; berchih@yahoo.fr; beaumontv@hotmail.fr; fannyrobert86@gmail.com; revol.carole@hotmail.fr; meliadel5@gmail.com; caro_corse@yahoo.fr

Cc : keltoum.belhocine@gmail.com; p_elevesreventinvaugris@hotmail.com

Objet : RE: CR Réunion Mairie : Projet échangeur

Bonjour,

Pour avancer sur la question de la communication de l'avis des parents d'élèves

Voyez-vous des points à ajouter, modifier ou retirer ?

Ce courrier pourrait être remis à la Mairie en version papier mercredi 30 mars

Merci

Keltoum BELHOCINE

Global Product Manager BASE Construction

keltoum.belhocine@elkem.com

Cell : +33 6 86 56 39 91



De : Keltoum BELHOCINE

Envoyé : vendredi 11 mars 2022 07:52

À : benjamin.hebrard@orange.fr; f.clovel@yahoo.fr; nadia.amrouci@gmail.com; susana-limoes@hotmail.fr; berchih@yahoo.fr; beaumontv@hotmail.fr; fannyrobert86@gmail.com; revol.carole@hotmail.fr; meliadel5@gmail.com; caro_corse@yahoo.fr

Cc : keltoum.belhocine@gmail.com; p_elevesreventinvaugris@hotmail.com

Objet : CR Réunion Mairie : Projet échangeur

Bonsoir,

Ci-joint le CR de la réunion sollicitée par la Mairie concernant le projet échangeur, ceci pour permettre d'échanger ensemble de notre positionnement en tant que délégué des parents d'élèves

Pour ceux qui ont participer ce soir, je vous laisse relire, corriger et apporter vos compléments j'ai certainement manqué des choses,

Bonne soirée

PS : il manque toujours les coordonnées pour échanger avec les parents suppléants suivant :

Dumoulin Tamara

Etienne Adeline

Gokyurt Virginie

Keltoum BELHOCINE

Global Product Manager BASE Construction

keltoum.belhocine@elkem.com

Cell : +33 6 86 56 39 91



De : Keltoum BELHOCINE

Envoyé : mardi 1 mars 2022 23:04

À : benjamin.hebrard@orange.fr; f.clovel@yahoo.fr; nadia.amrouci@gmail.com; susana-limoies@hotmail.fr; berchih@yahoo.fr; beaumontv@hotmail.fr; delphine.melia@developpement-durable.gouv.fr; fannyrobert86@gmail.com; revol.carole@hotmail.fr

Cc : keltoum.belhocine@gmail.com; p_elevesreventinvaugris@hotmail.com

Objet : CR : Réunion préparatoire conseil d'école

Bonsoir,

Je vous laisse prendre connaissance du CR de la réunion de ce soir, faire comme d'habitude vos remarques, corrections ou ajouts... je n'y vois plus très bien ce soir 😊

j'enverrais en fin de semaine à Mr Heredia et à la Mairie pour qu'ils puissent préparer leurs réponses

Bonne soirée

Keltoum BELHOCINE

Global Product Manager

Marketing

Cell : +33 6 86 56 39 91

keltoum.belhocine@elkem.com

www.elkem.com

Elkem Silicones



NOTICE: Please immediately e-mail back to sender if you are not the intended recipient. Thereafter delete the e-mail along with any attachments without making copies. The sender reserves all rights of privilege, confidentiality and copyright.

Représentants élus des Parents d'élèves de Reventin-Vaugris
p_elevesreventinvaugris@hotmail.com

À l'attention de Monsieur l'enquêteur Public,
Reventin-Vaugris le 28 mars 2022

Objet : Enquête publique – Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud

Les délégués de parents d'élèves de l'école du centre bourg de Reventin-Vaugris souhaitent une étude sur les impacts directement en lien avec les enfants qui fréquentent l'école du village,

Ce que nous pouvons dire :

Il n'a pas été démontré d'étude d'impact sur les nuisances sur la santé des enfants et impacts sur la qualité d'accueil sur l'école du village ni sur les conséquences potentielles court, moyen et long termes telles que :

- Impact sur le temps de trajet, les bouchons engendrant un accès difficile à l'école, les enfants habitant en dehors du centre bourg risquent de devoir quitter la maison plus tôt pour effectuer le trajet, ils devront donc se lever plus tôt ce qui aura des conséquences sur le temps de sommeil et la qualité de vie, de même si les parents décident de déposer les enfants à la garderie dès 7H pour éviter les bouchons.

- Impact sur les temps de trajets pour les activités piscines durant le temps scolaire

- Impact sur la santé lié à l'accroissement des particules fines émises par les véhicules qui rouleront au plus près des infrastructures sportives qui sont utilisées par nos enfants durant le temps scolaire et en dehors pour les activités extra-scolaires.

- Impact sur le risque routier, les accès en coactivités voitures, camion et mode doux (vélo) sur des axes sous dimensionnés pour accueillir le nombre de véhicule recensé

- Impact sur les effectifs de la garderie qui risquent d'augmenter avec de forte amplitudes de 7H00 à 18H30 si les familles sont impactées par une circulation trop dense.

- Ou effet inverse impact sur les effectifs de l'écoles/ cantine/ garderie en diminution avec rapprochement vers des écoles sur Vienne ou alentours si l'accès est trop compliqué pour les familles vivant en dehors du village (quartier de la gare, Vieux-Vaugris, l'Aubressins, ce qui pourrait avoir pour conséquence des fermetures de classes, des aides périscolaires, des investissements pour la qualité de l'enseignement et des infrastructures...

Il n'est pas montré **d'étude d'impact** ayant pris pour critère principal le **bien être supérieur des enfants** ce sur quoi notre rôle en tant que parents d'élèves est dévoué, C'est en ce sens que nous pouvons légitimement questionner le commissaire enquêteur en charge du recueil des avis.

Nous souhaiterions par principe de précaution (s'agissant de risque pour la santé) à minima une étude d'impact ceci afin d'avoir un avis éclairé sur les risques et conséquences à court, moyen et long terme.

Les Parents d'Elèves élus

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Bertauld <pbertoche@free.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 18:41
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Contribution destinée à Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nous demandons la réalisation au plus vite du demi-échangeur au Sud de Vienne, tel que soumis dans l'enquête publique:

BERTAULD Patrice
7, Chemin de Collonge
38200 VIENNE

Mon épouse:
BERTAULD Marcelle

CONTRIBUTION DESTINÉE
À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nom : BELLAUD

Prénom : Patricia de Colonge

Demeurant 38200 VIENNE

Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.

Je tiens à préciser que (réponse facultative) : Le
circulation sur route
à l'automne de vienne
insupportable notamment
les seniors

Fait à Vienne, le 04 MARS 2022

SIGNATURE :

À découper selon les pointillés, timbrer au dos et
renvoyer avant le 23 mars ou déposer dans les urnes
situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les
maisons de quartier avant le 29 mars.

Vienne
Quartier de VILLE

CONTRIBUTION DESTINÉE
À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nom : BERTHAUD

Prénom : MARCELLE

Demeurant 7 Chemin de la Rouge
38200 VIENNE

Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.

Je tiens à préciser que (réponse facultative) :
314 21 buses de descente à 50g
voulons 18 fois tous les jours -
dites la pollution !!

Fait à Vienne, le 5 mars 2022

SIGNATURE :

À découper selon les pointillés, timbrer au dos et
renvoyer avant le 23 mars ou déposer dans les urnes
situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les
maisons de quartier avant le 29 mars.

Vienne
Quartier de VILLE

Très cordialement,
Envoyé de mon iPad

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Isabelle Gannard <isabelle.gannard@gmail.com>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 18:32
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Avis échangeur

Bonsoir

Habitant les Côtes d Arey et travaillant sur la région stéphanoise, j emprunté l'autoroute tous les jours pour me rendre au travail. L'échangeur vienne sud m'apporterait un gain de temps et fciliterait mes trajets.

Merci pour la prise en compte de cet avis Cordialement I Gannard

Envoyé de mon iPad

A7 - Echangeur Vienne Sud

De: Frédéric MAISONNEUVE <lesmaisons@live.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 18:24
À: A7 - Echangeur Vienne Sud
Objet: Enquête publique demi-diffuseur Reventin-Vaugris
Pièces jointes: Enquête publique .docx

Mr le Commissaire-Enquêteur,

je me permets de vous joindre une participation à l'enquête publique concernant le demi-diffuseur de Vienne Sud.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement
Frédéric MAISONNEUVE

Mr Frédéric MAISONNEUVE
58 montée Coupe Jarret
38200 VIENNE
Tel : 06.07.22.91.02
Courriel : lesmaisons@live.fr

Mr Denis CUVILLIER
Commissaire Enquêteur
Enquête publique – projet complément demi-
diffuseur n°11 de Vienne Sud
Mairie de Reventin-Vaugris
85 rue de la mairie
38121 REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le commissaire enquêteur bonjour,

Je me permets de vous donner mon point de vue sur le projet du demi-diffuseur autoroutier sur la commune de Reventin-Vaugris, qui est un non-sens évident pour un enfant de ce village comme moi.

Pourtant, je suis convaincu de la nécessité d'un ouvrage autoroutier au sud de Vienne permettant une fluidité du trafic, ce qui sera l'effet inverse si le projet centre compact voit le jour.

POURQUOI CE PROJET N'EST PAS VIABLE, SERA CONTRE PRODUCTIF ET GENERERA DES NUISANCES POUR LES 3 PROCHAINES GENERATIONS A MINIMA :

1- Le projet centre compact s'est construit sur un DENI DE DEMOCRATIE :

Force est de constater que dès le début de ce projet en 2015, l'avis de la municipalité de Reventin-Vaugris et donc de ses habitants n'a jamais été pris en compte. En effet, depuis le premier conseil municipal du 27 avril 2015 qui s'était permis de mettre en avant certaines contraintes jusqu'au prochain conseil communautaire, chaque décision est prise au forceps en ne tenant que des intérêts de Vinci.

Le premier point important dans ce déni de démocratie est le résultat de la concertation à laquelle n'ont participé que 607 personnes proposant 4 solutions dont 1 irréalisable (le tracé Nord). Alors que le tracé Sud arrive bien en tête avec 163 votants, le comité de pilotage invente une règle qui est d'additionner 2 tracés pour faire « gagner » le projet centre compact avec 205 voix cumulées.

Pourquoi ce cumul concernant 2 variantes différentes ? Pourquoi la commune de Reventin-Vaugris, qui avait voté 2 délibérations pour le projet Sud, n'a jamais eu de réponse à cette question ?

À la suite de ce résultat, le conseil municipal démissionne et la commune est fortement divisée mais réélit assez nettement la liste s'opposant au projet centre !!!

Le deuxième point notoire à mon sens est le **rejet systématique de toutes les propositions de la commune de Reventin-Vaugris** qui se voulaient constructives. A aucun moment, Vinci et les institutionnels (les représentants de l'état, du conseil communautaire, du conseil général

ou du conseil régional) n'ont daigné envisager faire un pas vers les habitants, prenant à chaque fois fait et cause pour Vinci qui ne s'intéresse qu'à l'emprise autoroutière. A noter également qu'à aucun moment les documents sur lesquels ils s'appuyaient n'ont été en possession de la mairie de Reventin-Vaugris (plans précis, budget, étude des terrains...). Pire que ça, les institutionnels se sont servis à maintes reprises de documents de communications officiels pour donner des contre-vérités et dénigrer la mairie de Reventin-Vaugris ainsi que leurs propositions, mairie qui n'a d'ailleurs jamais eu droit de réponse dans ce magazine public malgré plusieurs demandes !!!

REVENTIN-VAUGRIS

Demi-échangeur : le conseil municipal rejette les variantes Nord et centre

Parce que Reventin-Vaugris est la première concernée, les élus de la commune ont décidé de donner officiellement leur avis quant au choix de l'implantation du futur demi-échangeur sur l'autoroute A7. « Ce n'était pas une obligation mais nous avons décidé que c'était important que l'on se prononce officiellement en tant que conseil municipal », indique le maire Elisabeth Célard.

Lundi, l'assemblée a donc délibéré sur chacune des trois variantes. Et le choix est clair : « Nous avons rejeté les variantes Nord et centre et avons voté favorablement pour la variante Sud ». Seuls deux élus ont rejeté également le troisième scénario.

Une décision qui reflète le discours des Reventinois depuis le début des discussions sur le demi-échangeur, souligne l'élue. Qui précise les arguments du conseil : « La variante Nord est en plein dans la montée des Grands-Pavés. Elle ne résoudra ni les problèmes de circulation, ni l'aspect accidentogène. Et en plus, elle a un impact sur notre zone boisée. »

Ne pas couper encore plus le village en deux

La variante centre, quant à elle, « est trop près des zones habitées et de nos équipements sportifs. Et surtout, elle couperait encore davantage le village en deux. En plus de ça, on s'interroge sur la faisabilité des giratoires et du pont que Vinci a prévus car il y a peu d'espace ».

C'est donc la variante Sud, proche de la zone d'activités du Saluant, qui recueille les faveurs du conseil municipal : « C'est la moins proche des zones habitées et ça capterait l'essentiel de la circulation et des poids lourds concernés par l'échangeur. » Les élus notent quand même quelques réserves : « On a l'impression qu'ils n'ont pas trop creusé le scénario, ils ont prévu un rond-point en plein dans les champs, il y aurait peut-être une autre façon de faire », déplore Elisabeth Célard, qui ajoute trouver « dommage que Vinci n'ait pas consulté les Reventinois avant d'élaborer ses scénarios ».

La concertation du public, lancée le 6 juin, se poursuit jusqu'à dimanche.

L'INFO EN +

LA CONCERTATION

La concertation du public sur le projet du demi-échangeur sur l'A7 au Sud de Vienne se poursuit jusqu'à dimanche 3 juillet. Toutes les personnes qui souhaitent se renseigner et participer peuvent consulter le dossier dans les lieux suivants (aux heures d'ouverture) : mairie de Reventin-Vaugris, siège de ViennAgglo, siège de la communauté de communes du Pays roussillonnais et mairie d'Ampuis.

PLUS D'INFOS

> Site : www.a7-echangeur-viennesud.fr
> E-mail : a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com



Les élus du conseil municipal ont choisi la variante proche de la zone d'activités du Saluant. Ils ont rejeté à l'unanimité les deux autres scénarios.

Céléstine LENA

Le troisième point à mes yeux (mais plus difficile à prouver) sont les **pressions exercées sur les maires** constituant le conseil communautaire de Vienne Condrieu pour « rentrer dans le rang ». En effet, nombreux ont au fil des années et des promotions reçues au sein de Vienne Condrieu Agglomération (seuls les maires qui se sont positionnés contre le tracé centre n'ont pas de vice-présidence au sein de Vienne Condrieu Agglomération, dont le maire de Reventin-Vaugris...) ont changés d'avis dont l'ancienne maire de Reventin-Vaugris battue lors des 2 dernières élections municipales. Et vous pouvez rajouter à ces faits une communication du président de Vienne Condrieu Agglomération au grand plaisir basée sur la peur avec « si ça ne fait pas au centre, ça ne fera pas ».

Ces états de fait qui ne sont pas exhaustifs ont contribué tout au long de ces dernières années à rendre le climat local délétère, à diviser humainement une commune qui l'était déjà physiquement et surtout à renforcer un sentiment de rejet de ce projet mais également des institutionnels...

2- Le projet centre compact est une SOURCE DE DANGERS :

Ce tracé a plusieurs points noirs qui vont rendre fortement accidentogène le secteur, où se situent de nombreux habitants mais également un complexe sportif où se retrouvent enfants,

entraîneurs et sportifs divers tout au long de la semaine (le club de foot est un des plus importants de l'Isère avec plus de 500 licenciés).

Le fait que **3 ronds-points se cumulent sur environ 400 m** est, à ma connaissance, une première. De plus, ces ronds-points sont, par manque de place, sous-dimensionnés et mal orientés pour certains.

- Le rond-point situé à l'est du pont, les camions devront faire un tour de plus de 200° pour accéder à la bretelle d'autoroute avec le fort risque de basculement sachant qu'un local technique de la mairie est situé en contrebas. La seule manière pour les 600 camions (chiffres Vinci) de prendre l'autoroute en toute sécurité sera alors de rouler à 20 km/h max...
- Le rond-point situé à l'ouest du pont concentrera tous les véhicules dans le sens RN7-A7 le matin et A7-RN7 le soir avec les risques accrus de croisements entre les véhicules de gros calibres (camions, véhicules agricoles, bus scolaires...) qui passeront de 60 à 600 camions et les véhicules légers dont le nombre passera de 4000 à 12000 véhicules (chiffres Vinci),
- Le rond-point existant sur la RN7 qui est déjà saturé et sous-dimensionné, il n'y a qu'à voir la circulation actuelle dans les horaires de pointe ou les camions obligés à rouler sur le terre-plein pour tourner à 270°. De plus, la fermeture de la route des Cotes d'Arey obligera tout le flux de véhicules à passer par ce rond-point alors qu'à ce jour une bonne partie bifurque par cette route.

Et tout ce **flux sera concentré sur un pont construit il y a plus de 35 ans** et qui n'avait pas à l'origine l'ambition et surtout pas la largeur de voir passer plus de 12600 véhicules jours. Je ne peux que rappeler pour mémoire l'effondrement du pont de Gênes dont l'enquête est accablante pour le concessionnaire et les divers décideurs...

Autre point d'extrême dangerosité, le mode doux qui représente à lui seul les problématiques de ce projet centre compact, alors qu'il s'agit d'une louable intention à l'origine. Le projet centre compact nécessite aux piétons, vélos, trottinettes ou autres de traverser 3 fois en 300m une route de fort passage !!! où voit-on ça ? comment les décideurs peuvent proposer un tel projet mettant en danger nos enfants sans que la population ne se sente flouée voir dénigrée ???

Dernier point que je souhaitais remonter à votre connaissance, ce projet est prévu pour fluidifier le trafic au sud de Vienne mais également pour alimenter la zone d'activité du Saluant. Mais un autre élément est arrivé entre temps, la **fermeture du pont de Condrieu aux camions de plus de 3,5 tonnes**. Ce pont qui relie les départements du Rhône et de l'Isère permettait à ces camions d'alimenter notamment la zone chimique des Roches de Condrieu avec leurs lots de produits dangereux. Vu la conjoncture routière du secteur, ces camions auront logiquement tout intérêt à utiliser ce demi-diffuseur pour reprendre la RN7 et traverser sur le pont de Chavanay, prêt de la centrale nucléaire de St Alban. Et vu le contexte expliqué plus haut, ces camions vont rentrer sur un axe avec 3 ronds-points sous-dimensionnés, côtoyer des milliers d'autres véhicules mais surtout un mode doux inadapté et dangereux où circuleront nos enfants... si ce projet se réalise malheureusement, le risque d'accident majeur à terme en sera donc démultiplié avec de potentielles catastrophes humaines et écologiques !!!

3- Le projet centre compact sera générateur de **NUISANCES** :

Les plus visibles seront bien évidemment les nombreuses **nuisances sonores** que devront subir les riverains. Tout le monde est bien conscient que le niveau sonore est tributaire de la

densité et de la vitesse mais également au type de véhicules. La seule étude acoustique produite par Vinci a malheureusement été réalisée et optimisée grâce à une hypothèse de trafic fluide, un peu comme les consommations minimisées des voitures réalisées par les constructeurs eux même... Toutefois, cette projection statistique prévoit un bruit constant de 65 à 75 décibels en journée. Il faut savoir qu'une étude québécoise estime qu'à ce niveau la réaction humaine est jugée incommode voir pénible et que le seuil de danger pour l'ouïe est estimé à 85 décibels. A cela, vous pouvez rajouter des effets immédiats sur la santé comme une augmentation de la fréquence cardiaque, de la pression artérielle, de la diminution de la vigilance et de l'attention dues notamment à la fatigue occasionnée.

On peut donc légitimement estimer que les riverains proches de cette concentration de véhicules subiront une augmentation du bruit et de ce fait mettront leur santé en danger. Et à l'époque où quasiment toutes les entreprises négocient avec leurs salariés des accords pour une meilleure qualité de vie au travail afin de minimiser le risque d'absence pour maladie, on ne peut que constater que ce projet centre compact va à l'envers de toutes les études sociétales actuelles !!!

Et je ne peux pas passer sur les **nuisances atmosphériques** que ce projet va générer, impactant environ 600 habitants qui comptent moins dans ce projet que des grenouilles ou autres amphibiens. En premier lieu, la partie « air et santé » du dossier Vinci démontre qu'un niveau d'étude 2 est suffisant... sauf que l'autorité environnementale a rendu un avis différent en demandant une étude « air et santé » 1 car le trafic de l'A7 n'avait pas été pris en compte... Il faut savoir également que les émissions de polluants augmentent :

- Quand la vitesse est inférieure à 60 km/h alors que même les études Vinci prévoient un phénomène de congestion modéré à fort, direct, permanent et à long terme,
- Avec la présence des poids lourds, leur charge et la pente, présence qui augmentera de 60 à 600 camions toujours de source Vinci.

Donc il y a automatiquement une augmentation des émissions de :

- dioxyde d'azote (gaz irritant pour les bronches provoquant l'inflammation des voies respiratoires avec une augmentation des risques de bronchite ou une diminution de la capacité respiratoire...),
- benzène (cancérogène notoire classé cancérogène de catégorie A par l'Union Européenne),
- particules fines émises par les gaz d'échappement, les freins, les pneus ou l'usure des routes (cause de nombreux décès prématurés, cancers du poumon ou de l'aggravation des maladies cardiovasculaires et respiratoires).

Sources Wikipédia :

« Le **dioxyde d'azote** est un composé chimique de formule **NO₂**. Concentré, il se présente comme un gaz brun-rouge toxique suffoquant à l'odeur âcre et piquante caractéristique. C'est un précurseur de la production industrielle de l'acide nitrique HNO₃ et un polluant majeur de l'atmosphère terrestre produit par les moteurs à combustion interne (à Diesel majoritairement) et les centrales thermiques ; il est responsable à ce titre du caractère eutrophisant et acidifiant des « pluies acides » non soufrées (le NO₂ combiné à l'ozone troposphérique anthropique forme des nitrates très solubles dans l'eau). Il est aussi responsable de la présence d'acide nitrique (où ce dernier se forme par hydratation du NO₂) »

« Le **benzène** est un composé organique de formule brute C₆H₆, également noté Ph-H, φ-H, ou encore φ-H. Il appartient à la famille des hydrocarbures aromatiques monocycliques, car le cycle

formé par les six atomes de carbone est plan et comporte six électrons délocalisés. Dans les conditions usuelles, le benzène est un liquide incolore, d'odeur caractéristique, volatil, très inflammable et cancérigène. »

« Un taux élevé de **particules fines** et ultrafines dans l'air est un facteur de risque sanitaire (maladies cardiovasculaires, altération des fonctions pulmonaires, cancer du poumon), induisant une nette diminution de l'espérance de vie. Les PM sont — dans leur ensemble — désormais classées cancérigènes pour l'homme (groupe 1) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)², et leur inhalation cause ou aggrave divers troubles cardiovasculaires dont l'infarctus du myocarde, l'accident vasculaire cérébral et l'insuffisance cardiaque. L'exposition chronique aux PM amplifie ce risque et renforce l'apparition d'affections cardiométaboliques chroniques (par exemple, obésité, diabète de type 2 et hypertension artérielle). Selon l'OMS, les PM_{2,5} (de diamètre inférieur à 2,5 µm) tuent plus de quatre millions de personnes par an, et une exposition chronique à ces particules augmente le risque de maladies chroniques telles que le diabète de type 2 et l'hypertension artérielle. Des preuves récentes montrent que même à très faibles doses (sous le seuil OMS recommandé de 10 µg/m³) les PM_{2,5} sont encore source de surmortalité. Enfants et personnes âgées y sont plus vulnérables. »

Comment ne pas comprendre avec ces éléments la colère des 600 habitants dont la santé sera indéniablement mise en danger par ce projet centre compact et minimisées voir non prise en compte par toutes les études Vinci !!!

4- Le projet centre compact sera CONTRE PRODUCTIF et accentuera les BOUCHONS :

Même si cet état de fait m'attriste en tant que fils de la commune, je ne souhaite pas développer dans ce courrier les arguments qui démontrent que ce projet coupera en 2 la commune de Reventin-Vaugris et signera automatiquement l'enterrement d'une commune vieille de plusieurs millénaires, mais me concentrer sur l'état routier du secteur.

DEMI ECHANGEUR VIENNE SUD variante Centre Compact



d'après les estimations chiffrées de VINCI.

Pour toute personne objective, comment peut-on croire que ce projet centre compact va fluidifier le trafic pour les riverains venant du sud de Vienne alors que ce même trafic sera augmenté de 200% (chiffres Vinci) ??? en reprenant la genèse de ce projet, on ne peut que constater que l'étude centre compact n'a jamais pris en compte le territoire mais uniquement l'emprise du péage actuel dont l'acteur principal est Vinci...



Vue aérienne tirée des documents Vinci

Le fait d'avoir 3 ronds-points en moins de 400m (je me répète mais c'est du jamais vu à ma connaissance) sera source **de forts ralentissements** à chaque heure de pointe mais également de la **dangerosité**. Mais en détaillant les études de trafic sur chaque rond-point, le constat est encore plus consternant :

- *Rond-point à l'est (à droite sur la vue aérienne) :*

A cet endroit, des milliers de véhicules vont se retrouver bloqués aux heures de pointes dans un goulot d'étranglement. Il faut savoir que déjà de nos jours, la circulation est fortement ralentie à toutes les heures de pointes dans le sens sud-nord le matin et nord-sud le soir. Comment peut-on imaginer gagner en fluidité en ramenant environ 15% de véhicules supplémentaires sur un rond-point déjà saturé sans avoir envisagé aucun aménagement du fait, entre autres, du peu de solutions potentielles dû à l'emplacement et les habitations proches ???

A cela, vous rajoutez une chicane qui complexifie le croisement notamment des poids lourds qui devront rouler au pas et vous obtenez des bouchons supplémentaires... Mais le plus dangereux seront les camions venant du nord pour accéder au demi-diffuseur qui devront faire un virage à 270° en n'ayant comme solution que de rouler sur le terre-plein à très faible allure...

Et toujours sur ce même rond-point, le fait de fermer la route des Cotes d'Arey obligera tout le trafic à se concentrer matin et soir dans un goulot d'étranglement pour rejoindre la RN7, ce qui est loin d'être le cas actuellement !!!

Ce secteur prouve à lui seul que l'étude et la proposition centre compact de Vinci n'a jamais pris en compte le réseau routier local et ses contraintes existantes et futures aux abords du projet.

- *Rond-point central :*

Ce rond-point à construire en rehaussement par rapport au terrain actuel va « accueillir » tous les véhicules entrants et sortants de l'A7 ainsi que l'accès au parking de covoiturage. Ce dernier est, à mes yeux, le gros point noir de cet aménagement. Avec une pente forte nécessitant des démarrages en cote sur une route en saturation complète notamment le matin et le soir et un angle de moins de 40° pour reprendre le pont, comment ne pas craindre des accidents en particulier pour les véhicules longs.

- *Rond-point Ouest (à gauche sur la vue aérienne) :*

Ce rond-point concentre lui aussi de nombreux désagréments voire de potentielles dangerosités. Il faut déjà savoir que le pont au-dessus de l'autoroute est mal orienté par rapport aux ronds-points central et de l'ouest avec un croisement constant de camions, bus scolaires ou bien sûr des voitures. Ce contexte rend l'accès à l'A7 extrêmement difficile surtout pour des camions qui auront un tour de 270° avec risques de déversements (sur le local technique et au niveau du complexe sportif en contrebas) ou en tout cas une obligation de forts ralentissements.

Mais on ne peut pas omettre l'aspect humain avec la proximité du lotissement de La Plaine où vivent environ 200 personnes. En plus, des risques de déversements, il faut prendre en compte tous les risques de pollution dont je parle dans le chapitre 3.

Autre point noir, l'accès des véhicules arrivant du village de Reventin-Vaugris sera naturellement difficile et générateur de forts ralentissements voir des accidents.

5- Le projet centre compact va générer inévitablement des **CONGESTIONS** sur le réseau routier LOCAL :

Si on part du principe comme j'ai tenté de vous l'expliquer que les 3 ronds-points vont automatiquement générer des ralentissements voir créer de longs bouchons aux heures de pointes, les routes communales ou départementales de tout le secteur vont être de ce fait extrêmement impactées.

Actuellement, les conducteurs que nous sommes utilisons pour la très grande majorité des applications d'aide à la conduite type Waze. Sauf que ces algorithmes recalculent en permanence les données afin de proposer l'itinéraire le plus optimisé que ce soit en temps et/ou en kilomètres. Or, les routes de Reventin-Vaugris comme toutes celles des communes limitrophes ne sont pas adaptées au passage de nombreux véhicules.

Les impacts notamment sur les hameaux du Vieux-Vaugris et de l'Aubressin seront nombreux et automatiques. Il faut savoir que les accès à ces hameaux sont peu larges, ne permettant pas aux voitures de croiser à de nombreux endroits avec une visibilité plus que restreinte.

Si on prends le hameau du Vieux-Vaugris à l'ouest du projet centre compact, il risque « d'accueillir » beaucoup de véhicules venant de Chavanay, Condrieu, St Clair du Rhône ou encore Roussillon via les villages de St Prim et de Chonas l'Ambellan...

Concernant le hameau de l'Aubressin, on voit déjà que les routes sont saturées au moindre problème sur la RN7 ou la RD131. Qu'en sera-t-il avec ce projet de centre compact ? la logique voudra qu'avec une hausse de 200% de véhicules au niveau du pont traversant l'A7 dont 600 poids lourds, ces embouteillages seront permanents !!!

6- Ce projet centre compact est une **INEPTIE** et est **IRRESPONSABLE** :

Quand on connaît le secteur, ce projet est véritablement une ineptie et une incompréhension quand on reprend tous ces points noirs qui sont tous factuels !!!

Comment mettre en œuvre un projet dont on sait qu'il sera saturé dans peu d'années ? Comment ne pas prendre en compte les expériences passées et ne se baser que sur les études de Vinci, qui sont juges et parties sur ce dossier ? Comment accepter un projet centre compact qui parle de batraciens ou de diverses espèces animales sans jamais évoquer les problèmes de pollution que subiront les habitants proches (et moins proches) qui seront obligatoires ?...

Mais ce qui est le plus incompréhensible pour moi est que la commune et la très grande majorité des habitants de Reventin-Vaugris sont d'accords pour accueillir un demi-diffuseur sur la commune. Je ne peux pas laisser dire que Reventin-Vaugris est une commune égoïste sachant que la déchetterie, la station des eaux usées, le péage d'autoroute, le barrage CNR ou encore l'aérodrome sont tous sur la commune !!! quelle commune de l'agglomération peut « s'enorgueillir » d'avoir autant de désagréments pour le bien-être de la collectivité ?

La mairie a même pris l'initiative de financer sur ses deniers personnels un projet Sud qui se veut plus respectueux des habitants, moins générateur de ralentissements et surtout de dangerosité. Mais également moins onéreux car le projet centre compact est passé comme par hasard de 21 à 25 M€...

Monsieur le Commissaire-Enquêteur, j'espère que vous aurez pris le temps de lire ce courrier mais d'en saisir tous les enjeux. Vous pouvez donc comprendre que, comme de nombreux habitants de Reventin-Vaugris (ou ex), je ne peux laisser réaliser un projet centre compact sans réagir, projet qui signera la fin de ma commune.

Je ne doute pas qu'en toute objectivité vous ne pouvez rendre qu'un avis négatif et lancer une véritable réflexion concernant le projet Sud.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes sentiments les meilleurs.

Frédéric MAISONNEUVE